

**Lettre du lundi 3 août 2020**

## **L'EDITO**

### **Les sages, les gourous et les imprécateurs...**

En cette période « particulière » de vacances où nos sociétés s'efforcent d'oublier, le temps d'un été, leurs angoisses existentielles, le mot "Crise" est devenu incontournable du vocabulaire médiatique : crise sanitaire, économique, sociale, environnementale...l'emploi répétitif nous rappelle que la situation est au choix alarmante, très mauvaise, catastrophique, dévastatrice...

Et pourtant si, comme le pense le sage, et avec lui nombre d'observateurs, la crise était moins sombre qu'on ne le pense ?

Ainsi la sémiologue Mariette Darrigrand rappelle qu'en grec ancien, "crise" se réfère au diagnostic et non à la maladie. Cela voulait dire "avoir la bonne interprétation des symptômes".

Qui dit crise dit donc moment charnière, celui où on a identifié le problème. Le point de départ pour pouvoir s'y atteler.

Le sage souligne que, pour nombre de français, la crise du coronavirus a aussi été l'occasion de faire bouger les choses, de changer de mode de vie. On retrouve cette dualité dans la culture asiatique : en chinois ou en japonais, le mot crise est composé de deux idéogrammes. Le premier dit "problème", mais le second dit "opportunité".

Mais au contraire, le psychiatre Boris Cyrulnik se refuse de parler de crise pour désigner l'épidémie de coronavirus. Il préfère le mot « catastrophe » qui selon la tragédie grecque du Ve siècle avant Jésus Christ, est le moment où le mauvais sort tombe et s'abat sur les humains. À partir de là, soit ils meurent, soit ils se relèvent. Pour lui, avec "crise" on revient dans le registre purement médical, on rétablit la santé mais on prend le risque de revenir à l'ancienne situation. Or, pour l'imprécateur, il ne faut surtout pas revivre comme avant.

On peut, ou pas, partager cette approche.

Mais le monde d'après ne peut pas être celui des seuls gourous ou des imprécateurs qui nous expliquent, telle la philosophe Cynthia Fleury *"qu'après la crise du coronavirus, il faudra combattre ceux qui vous diront qu'il faudra continuer comme avant"*

Le sage ne nie pas qu'il faudra changer beaucoup de choses mais pense que le monde va connaître une reprise progressive, que nos entreprises vont peu à peu retrouver des débouchés et que le plan de relance européen, d'une ampleur sans précédent, y contribuera.

Les imprécateurs accusent au contraire l'Europe en expliquant que la situation interne de la zone euro est très préoccupante car l'écart entre les pays du Nord, qui s'en sortent mieux, et ceux du Sud, qui ont fortement décroché, a été amplifié par cette crise et qu'à terme la cohésion européenne va voler en

éclats.

Le sage ne nie pas les tensions internes mais souligne que l'Europe, *in fine*, sait se rassembler comme on a pu le voir lors des débats sur la « mutualisation de la dette ».

L'imprécateur dénonce le fonctionnement de nos sociétés ultramarines, le sage souligne qu'elles sont certes fragiles mais résilientes et que le « vivre ensemble » en est un marqueur fort.

Dans la conclusion de son rapport, le « Think tank des économies d'outre-mer » estime que cette crise « *aura fait encore plus espérer une vraie vision collective Etat, Collectivités territoriales, populations, de perspectives partagées pour chacun de nos territoires.*

*Si l'épisode COVID-19 pouvait déboucher sur cet acquis, ce serait un remarquable effet collatéral. »*

Au fond une crise révèle toujours ce qu'une société a de meilleur et de pire en elle. Sur ce point, sages et imprécateurs devraient être d'accord !

# LANCEMENT DE LA PLATEFORME DIGITALE DE LA FEDOM

Afin d'améliorer sa performance, la FEDOM a entrepris sa transformation numérique, levier de création de valeur pour elle-même, ses adhérents et son éco-système.

**La première concrétisation est la mise en œuvre d'un tableau de bord dynamique et numérique, prenant le relais du tableau de bord précédemment publié en format PDF sur le site de la FEDOM.**

***Vivante et évolutive, cette plateforme a vocation à s'enrichir, avec la collaboration de tous :***

- ***Pour combler les lacunes actuelles consécutives à l'absence de données homogènes et officielles***
- ***Pour éclairer les travaux des commissions, avec des indicateurs sectoriels, proposés par les adhérents en fonction de leurs besoins***
- ***Pour coller au plus près à l'actualité économique***

## **OBJECTIFS**

### **Devenir un outil d'aide à la décision**

La « Data vizualisation » vise à faciliter les choix éclairés des adhérents sur base d'une maîtrise accrue du contexte et des chiffres.

En effet, c'est un outil destiné à faciliter la compréhension et l'exploitation de données chiffrées parfois lourdes et complexes, de façon interactive et ergonomique.

### **Factualiser pour influencer**

La disponibilité de données chiffrées est un facteur clé dans l'orientation des politiques publiques. La consolidation et la création d'indicateurs sur les Outre-mer va permettre d'alimenter les discussions et d'appuyer les argumentaires de la FEDOM.

### **Mettre en valeur les territoires d'Outre-Mer dans le prolongement de l'action de la FEDOM**

Les territoires ultramarins sont hétérogènes en matière de données disponibles, quant à la nature

des informations et à leur actualité, et tant par rapport à la métropole qu'entre les territoires eux-mêmes. Un rattrapage en la matière est essentiel pour améliorer les facteurs de réussite de nos entreprises.

## **CONTENU**

### **Type de données disponibles**

Les données présentes dans le tableau de bord sont des données géographiques, sociales et économiques.

Elles sont de 3 types, selon leur mode d'intégration à la plateforme :

- Les données automatisées : leur ajout et leur mise à jour se font automatiquement via un système d'API, grâce auquel ces données sont toujours les plus récentes officiellement disponibles ;
- Les données semi-automatisées : elles nous sont fournies directement par les organismes qualifiés et nous les intégrons ;
- Les données manuelles : ce sont les données que nous compilons et mettons en forme, dans 2 cas :
  - o Les données officielles via API ne sont pas suffisamment récentes ; nous les complétons sur base d'informations compilées et d'hypothèses, explicitées dans le glossaire
  - o L'indicateur est construit par la FEDOM sur base de données récoltées auprès de diverses sources ou issues de ses propres fichiers

### **Périmètre**

La première version de l'application se concentre sur une trentaine d'indicateurs jugés prioritaires, en fonction de la fréquence de mise à jour des données, de leur niveau d'automatisation ou de leur disponibilité via des sources statistiquement fiables ou identifiées.

- De nouveaux écrans pourront être ajoutés pour éclairer des réalités sectorielles ou conjoncturelles ;
- Des liens pourront être effectués avec des sites d'open data de partenaires ;
- Des extractions de données seront possibles via l'espace de dialogue.

### **Limites actuelles**

- Absence de données actualisées pour Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Wallis et Futuna
  - Indicateurs en nombre moindre et calculés différemment en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie
- Des écrans basés sur des estimations ont donc été introduits.

## **GUIDE D'UTILISATION DE LA PLATEFORME**

Ce guide a pour objectif de faciliter la prise en main de l'outil. <https://fedom.org/wp-content/uploads/2020/07/Guide-dutilisation-1.pdf>

**POUR ACCEDER A LA PLATEFORME, MERCI DE VOUS RENDRE SUR LE SITE DE LA FEDOM, rubrique Actualité et cliquer sur : <http://tbd.fedom.org/>**

Nous vous souhaitons une bonne navigation, et restons à votre écoute pour toute information ou suggestion.

## DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

### Le gouvernement de Jean Castex enfin au complet

Le gouvernement de Jean Castex est enfin au complet après la nomination de onze secrétaires d'Etat, dont 6 nouvelles personnalités.

- Sophie Cluzel, chargée des Personnes handicapées, auprès du premier ministre. L'ancienne secrétaire d'Etat chargée du Handicap.
- Jean-Baptiste Lemoyne, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.
- Clément Beaune, chargé des Affaires européennes, auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.
- Bérangère Abba, chargée de la Biodiversité auprès de la ministre de la Transition écologique.
- Nathalie Elimas, chargée de l'Éducation prioritaire, auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- Sarah El Hairy, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- Cédric O, chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et de la ministre de la Cohésion des territoires.
- Olivia Grégoire, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance.
- Laurent Pietraszewski, chargé des Retraites et de la Santé au travail, auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.
- Joël Giraud, chargé de la Ruralité, auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec le Parlement.
- Adrien Taquet, chargé de l'Enfance et des Familles, auprès du ministre des Solidarités et de la Santé.

### Coronavirus : les mesures de chômage partiel pour le tourisme prolongées

Le dispositif de chômage partiel mis en place pour le secteur du tourisme, particulièrement affecté par la pandémie, qui devait prendre fin en septembre, sera prolongé jusqu'en décembre selon des modalités restant encore à définir, a annoncé le secrétaire d'Etat au tourisme Jean-Baptiste Lemoyne.

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6062034/coronavirus-les-mesures-de-chomage-partiel-pour-le-tourisme-prolongees.html#xtor=Nonli>

### Relance : l'État et les régions actent le remplacement de la CVAE par de la TVA

L'État et les régions ont convenu dans un "accord de méthode" signé jeudi 30 juillet, de remplacer la part régionale de CVAE par de la TVA à compter de 2021. Soit un gain de plus de 9 milliards d'euros pour les entreprises. Cet accord doit permettre de préparer la relance, les régions s'engageant à hauteur de 20 milliards d'euros dans les futurs contrats de plan État-région 2021-2027. Les régions ont aussi obtenu une compensation de 600 millions d'euros sur leurs pertes de recettes liées à la crise en 2020.

<https://www.banquedesterritoires.fr/relance-letat-et-les-regions-actent-le-remplacement-de-la-cvae-par-de-la-tva>

## **Plus de moyens dédiés à l'écologie en 2021**

Le 23 juillet, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire et le ministre délégué chargé des comptes publics Olivier Dussopt ont lancé le débat d'orientation des finances publiques pour 2021 au Parlement. De quoi poser les premiers jalons du futur budget.

[https://www.batiactu.com/edito/transition-ecologique-budget-2021-60006.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm\\_source=news\\_actu&utm\\_medium=edito&utm\\_content=article](https://www.batiactu.com/edito/transition-ecologique-budget-2021-60006.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm_source=news_actu&utm_medium=edito&utm_content=article)

## **RENFORCER L'HYBRIDATION DES FORMATIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES TERRITOIRES ULTRA-MARINS**

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a décidé d'allouer un fonds d'amorçage de 1 M€ à deux projets de qualité portés par deux universités ultra-marines dans le cadre de l'appel à projets sur l'hybridation des formations d'enseignement supérieur.

Le contexte de la rentrée et de l'année universitaire prochaine devrait être encore contraint par la crise sanitaire que nous traversons. Cette difficulté conduit aujourd'hui le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à doter d'un fonds d'amorçage de 1 M€ 19 projets portés dans le cadre de l'appel à projets sur l'hybridation des formations d'enseignement supérieur.

En partenariat avec le Ministère des Outre-mer, deux projets ont particulièrement retenu l'attention. Portés par l'université de Guyane et par l'université de Nouvelle-Calédonie, ils permettront aux étudiants de ces territoires ultra-marins de bénéficier d'une formation pédagogique adaptée au contexte sanitaire et, au-delà, d'une pédagogie qui, parce que diverse et adaptable, constituera un important gage de réussite.

L'un comme l'autre bénéficieront d'un fonds d'amorçage de 1 M€.

<http://www.outre-mer.gouv.fr/communiquede-presse-renforcer-lhybridation-des-formationen-denseignement-superieur-dans-les>

## **Rénovations, artificialisation : les annonces du Conseil de défense écologique**

Critère de décence énergétique des logements, élargissement de Maprimerénov, moratoire sur les zones commerciales, fonds friches... Le Conseil de défense écologique a été l'occasion d'annonces importantes concernant le logement et la construction.

[https://www.batiactu.com/edito/renovations-thermiques-annonces-conseil-defense-ecologique-60029.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm\\_source=alerte\\_actu&utm\\_medium=edito](https://www.batiactu.com/edito/renovations-thermiques-annonces-conseil-defense-ecologique-60029.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm_source=alerte_actu&utm_medium=edito)

## **Sébastien Lecornu face à l'impatience des outre-mer**

A lire dans le Figaro Politique, un article sur le Ministre des Outre-mer, et les chantiers prioritaires qui l'attendent.

<https://www.lefigaro.fr/politique/sebastien-lecornu-face-a-limpatience-des-outre-mer-20200729>

# DU CÔTÉ DU PARLEMENT

## Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2020-71 du 29 janvier 2020 relative à la réécriture des règles de construction

Si l'objet est bel et bien de mettre un point final au chantier de réécriture des règles de construction en ratifiant leur recodification par ordonnance, c'est un projet de loi enrichi de plusieurs dispositions nouvelles qui a été présenté en conseil des ministres, ce 22 juillet. Le texte signe en particulier le retour en piste du "carnet d'information du logement", ainsi rebaptisé après une série d'occasions manquées.

<https://www.banquedesterritoires.fr/un-projet-de-ratification-boucle-la-reecriture-du-code-de-la-construction>

Accéder au dossier législatif ici : [http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3235\\_projet-loi](http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3235_projet-loi)

## Des propositions pour une relance par les territoires

La délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale a dévoilé 13 recommandations dans le but d'intégrer pleinement les territoires dans le plan de relance, et en faciliter l'application au plus près du terrain et des acteurs locaux. Des propositions dans lesquelles le secteur du BTP pourrait par ailleurs trouver quelques réponses à la crise sanitaire.

[https://www.batiactu.com/edito/propositions-relance-par-territoires-60047.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm\\_source=alerte\\_actu&utm\\_medium=edito](https://www.batiactu.com/edito/propositions-relance-par-territoires-60047.php?MD5email=bd722f7df73b541a25935210ca505c8e&utm_source=alerte_actu&utm_medium=edito)

Lire le rapport complet ici : [http://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/312906/3039761/version/1/file/contribution\\_GT\\_relance.pdf](http://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/312906/3039761/version/1/file/contribution_GT_relance.pdf)

# DU CÔTÉ DES COLLECTIVITES

## La Polynésie disposera d'un 2ème PGE à 209,5 millions d'euros

L'annonce a été faite par le président de la Polynésie française Édouard Fritch, lors de de la séance de la session extraordinaire de l'Assemblée de la Collectivité.

<http://outremers360.com/politique/la-polynesie-disposera-dun-2eme-pge-a-2095-millions-deuros/>

# VIE DE LA FEDOM

## AGENDA FEDOM

L'Assemblée Générale de la FEDOM est reportée au mercredi 14 octobre 2020 de 16H00 à 19H00. Les réunions des commissions thématiques se tiendront les jours précédents (les 12 et 13 octobre).

Lien vers le formulaire d'inscription :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfZsTW9\\_EyURgL6s37zMnnXemdM5xem9OydGKMEwWduR\\_SsAA/viewform?vc=0&c=0&w=1](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfZsTW9_EyURgL6s37zMnnXemdM5xem9OydGKMEwWduR_SsAA/viewform?vc=0&c=0&w=1)

Calendrier complet :

### **Vendredi 9 OCTOBRE 2020**

14H00 heure de Paris : réunion du Bureau de la FEDOM – en visioconférence

### **Lundi 12 OCTOBRE 2020**

14H00 : Commission Economie verte et bleue – Lieu : FEDOM (11 rue de Cronstadt Paris 15 ) + visioconférence  
15H30 : Commission BTP-Logement - Lieu : FEDOM (11 rue de Cronstadt Paris 15 ) + visioconférence

### **MARDI 13 OCTOBRE 2020**

9H30 : Commission TOURISME – Lieu : FEDOM (11 rue de Cronstadt Paris 15 ) + visioconférence

10H45 : Commission Economique et fiscale – Lieu : FEDOM (11 rue de Cronstadt Paris 15 ) + visioconférence

AU NEW CAP EVENT CENTER – ASSISES ECONOMIQUES DES OUTRE-MER – Lieu : New Cap Event Center - 3, Quai de Grenelle Paris 15ème

13H45 : Discours d'ouverture

14H00 – 18H00 : Assises économiques des Outre-mer

Les adhérents de la FEDOM qui souhaitent participer aux Assises doivent demander leur badge d'accès gratuit à [ilegrade@fedom.org](mailto:ilegrade@fedom.org) copie [skaram@fedom.org](mailto:skaram@fedom.org)

(La FEDOM, partenaire des AEOM a en effet négocié la gratuité des 2 journées de travaux pour ses membres).

### **MERCREDI 14 OCTOBRE 2020**

8H30 – 16H00 : Assises Economiques des Outre-mer - Lieu : New Cap Event Center - 3, Quai de Grenelle Paris 15ème

16H15 – 19H00 : AG de la FEDOM - Lieu : New Cap Event Center - 3, Quai de Grenelle Paris 15ème

### **Etude d'impact du Covid-19 dans le secteur du tourisme outre-mer**

Afin de mesurer au mieux les impacts économiques du Covid-19 sur les entreprises ultramarines du secteur du tourisme, nous avons élaboré un questionnaire que nous vous encourageons vivement à remplir et à diffuser massivement auprès de vos adhérents et ou de vos contacts :

<https://bit.ly/2X105Zt>

Vos réponses à ces diverses questions nous permettront **de mieux appréhender et donc de mieux défendre les difficultés rencontrées par l'ensemble du secteur touristique des Outre-mer.**

Afin de permettre à l'ensemble des entreprises concernées de pouvoir remplir ce questionnaire, ce dernier a été adapté aux COM du Pacifique.

### **Note de synthèse sur les ZFANG (Zones franches nouvelle génération)**

Vous trouverez [ici](#) une version actualisée de la note sur les ZFANG compte tenu des dernières informations remontées.

# VIE DES ADHERENTS

## **Air Tahiti Nui : un avenir incertain**

L'Assemblée de Polynésie a adopté jeudi, lors de sa session extraordinaire, une avance en compte courant en faveur d'Air Tahiti Nui. Malmenée depuis le début de la crise sanitaire, la compagnie au tiare qui compte plus de 700 salariés, essaie tant bien que mal de garder la tête hors de l'eau.

<https://www.tntv.pf/tntvnews/polynesie/economie/air-tahiti-nui-un-avenir-incertain/>

## **Tests Covid-19, Air France accompagne ses clients**

Air France met en place un partenariat avec les laboratoires Synlab et Biogroup afin d'accompagner au mieux ses clients dans la réalisation des tests de détection du COVID-19 demandés par les autorités avant leur départ. Pour les voyages vers les collectivités territoriales d'outre-mer, un test négatif au Covid-19 datant de moins de 72 heures avant le vol est exigé pour tous les clients.

[En savoir plus](#)

## **Livraison du dixième et dernier Boeing 787 d'Air France**

Ce vendredi 24 juillet, très tôt, le dixième Boeing 787-9 d'Air France s'est posé à l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle pour rejoindre la flotte long-courrier de la compagnie.

Avec cet appareil de nouvelle génération, Air France poursuit la modernisation et le renouvellement de sa flotte avec des appareils plus modernes, plus performants et plus respectueux de l'environnement.

[En savoir plus](#)

## **Le guadeloupéen Joël Destom nommé au Comité économique et social européen à Bruxelles**

Selon Outremers360, Joël Destom devrait faire partie des 24 français qui siégeront au Comité économique et social européen (CESE). La mandature d'une durée de 5 ans commence au mois de septembre 2020.

*Commentaire FEDOM : Le Président de la FEDOM adresse ses sincères félicitations à M. DESTOM, qui a largement contribué aux travaux de notre fédération, notamment en siégeant près de 6 ans au Conseil d'administration de la FEDOM et qui est toujours membre de notre Conseil d'orientation.*

## **Un plan d'actions pour le "rebond" de l'économie martiniquaise**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Martinique livre les conclusions d'un groupe de réflexion composé de plus de 100 acteurs socio-économiques, "pour accélérer la relance de la croissance ces prochains mois". Cette contribution sera transmise aux autorités locales et aux ministres concernés.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/martinique/rebond-economie-martiniquaise-plan-actions-acteurs-856962.html>

Lire la synthèse ici :

[https://www.martinique.cci.fr/imageProvider.aspx?private\\_resource=30542&fn=Synth%c3%a8se%20CCIM-basse%20d%c3%a9f%20\(1\).pdf](https://www.martinique.cci.fr/imageProvider.aspx?private_resource=30542&fn=Synth%c3%a8se%20CCIM-basse%20d%c3%a9f%20(1).pdf)

*Commentaire FEDOM : La FEDOM félicite l'ensemble des acteurs économiques martiniquais ayant pris part à ce travail de qualité.*



## **Relance : "Le temps joue contre nous, contre les entreprises, contre l'emploi"**

Dans un entretien à Tahiti Infos, le président du Medef de Polynésie française, Frédéric Dock, explique ses attentes sur le plan de relance du gouvernement attendu pour le mois d'août. "Notre principal ennemi, aujourd'hui après le Covid-19, c'est le temps", estime le patron des patrons.

[https://www.tahiti-infos.com/Relance-%E2%80%8B-Le-temps-joue-contre-nous-contre-les-entreprises-contre-l-emploi\\_a193012.html?TOKEN\\_RETURN](https://www.tahiti-infos.com/Relance-%E2%80%8B-Le-temps-joue-contre-nous-contre-les-entreprises-contre-l-emploi_a193012.html?TOKEN_RETURN)

## **MEDEF PF : PLAN DE RELANCE, Volet 1 : Des investissements publics ambitieux pour le secteur du BTP**

A déjà 4 mois du début de la crise, Le Président Edouard Fritch, aux côtés des membres du Gouvernement, a présenté, vendredi 10 Juillet, le Plan d'investissement du Pays pour 2020, avec pour objectif un volume d'investissement public équivalent à celui de 2019 soit près de 30 milliards Fcfp de liquidation.

Lire l'intégralité de l'édition du MEDEF PF : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2020/08/EDITO-du-MEDEF-PF-du-21-07-20-PLAN-DE-RELANCE-volet-1.pdf>

# **BREVES**

## **La French Tech Guadeloupe à la recherche d'incubateurs de start-up pour le programme French Tech Tremplin**

La French Tech Guadeloupe lance un appel à manifestation d'intérêts à destination d'associations, d'institutions ou des entreprises, pour devenir des incubateurs de start-ups à travers l'initiative French Tech Tremplin.

<http://outremers360.com/economie/innovation-la-french-tech-guadeloupe-a-la-recherche-dincubateurs-de-start-up-pour-le-programme-french-tech-tremplin/>

## **Les dix recommandations de relance du CNML**

Le conseil national de la mer et des littoraux, saisi par le Premier ministre, a, à l'issue de deux mois de travail, réalisé un document de 20 pages analysant les conséquences de la crise sanitaire et détaillant dix chapitres remplis d'ambitions pour « une accélération de la stratégie maritime ».

<https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/divers/37085-les-dix-recommandations-de-relance-du-cnml>

## **Xavier Brunetière, conseiller Outre-mer d'Edouard Philippe devient Préfet du Gers**

Ce fin connaisseur des Outre-mer avait été en poste en Martinique, à la Réunion, au Ministère des Outre-mer et était encore récemment conseiller outre-mer du Premier Ministre Edouard Philippe.

## **Chantal Manes-Bonnisseau, d'origine réunionnaise, nouvelle rectrice de La Réunion**

Lors du dernier Conseil Ministre de ce mercredi 29 juillet, Chantal Manès-Bonnisseau a été nommée Rectrice de l'Académie de la Réunion. Elle succède à Vélayoudom Marimoutou, nommé Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien C'est la première femme rectrice d'origine réunionnaise.

# JOURNAL OFFICIEL

## JO du 28.07.2020

- LOI n° 2020-909 du 27 juillet 2020 visant à homologuer des peines d'emprisonnement prévues en **Nouvelle-Calédonie** (1)
- Décret n° 2020-911 du 27 juillet 2020 modifiant le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé

## JO du 29.07.2020

- Arrêté du 2 juillet 2020 relatif à l'usage des appeaux et appelants pour la chasse du gibier d'eau en **Martinique**
- Arrêté du 27 juillet 2020 étendant aux îles **Wallis et Futuna** l'arrêté du 19 juin 2020 fixant le barème des taux d'emprunt des aides de soutien en trésorerie des petites et moyennes entreprises fragilisées par la crise de covid-19
- Arrêté du 28 juillet 2020 modifiant divers arrêtés relatifs à la délivrance de titres de formation professionnelle maritime en raison de l'épidémie de covid-19
- Arrêté du 16 juillet 2020 portant nomination au cabinet de la ministre de la mer - M. François Lambert est nommé directeur adjoint du cabinet de la ministre de la mer.

## JO du 30.07.2020

- Arrêté du 27 juillet 2020 portant agrément à usage restreint de l'hélistation de l'Ermitage (**La Réunion**)
- Ordonnance n° 2020-920 du 29 juillet 2020 relative à la prévention et à la gestion des déchets

*Commentaire FEDOM : L'ordonnance permet de poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route pour une économie 100% circulaire d'avril 2018. Elle s'inscrit dans la trajectoire de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et transpose les directives relatives aux déchets du paquet européen sur l'économie circulaire.*

- Décret n° 2020-924 du 29 juillet 2020 autorisant à titre expérimental un relèvement du plafond des microcrédits professionnels dans les collectivités régies par les articles 73 et 74 de la Constitution et en **Nouvelle-Calédonie**
- Décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020 prorogeant la durée d'application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, du décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 et du décret n° 2020-629 du 25 mai 2020
- Décret n° 2020-926 du 28 juillet 2020 relatif au dispositif spécifique d'activité partielle en cas de réduction d'activité durable

- Ordonnance n° 2020-933 du 29 juillet 2020 relative aux conditions d'exercice d'activités maritimes accessoires et à l'adaptation des conditions d'exercice de certaines activités maritimes aux voyages à proximité du littoral
- Décret du 29 juillet 2020 portant nomination de la rectrice de la région académique de la **Guadeloupe**, rectrice de l'académie de la Guadeloupe - Mme GANGLOFF-ZIEGLER (Christine)
- Décret du 29 juillet 2020 portant nomination de la rectrice de la région académique de **La Réunion**, rectrice de l'académie de La Réunion - Mme MANÈS-BONNISSEAU (Chantal)

## JO du 31.07.2020

- LOI n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 (1)
- LOI n° 2020-937 du 30 juillet 2020 de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2019 (1)
- Décret n° 2020-944 du 30 juillet 2020 modifiant le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire

*Commentaire FEDOM : A noter notamment que le texte prévoit que dans les cas où le port du masque n'est pas prescrit par ce décret du 10 juillet 2020, « le préfet de département est habilité à le rendre obligatoire, sauf dans les locaux d'habitation, lorsque les circonstances locales l'exigent ».*

- Décision n° 2020-513 du 29 juillet 2020 relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions de la campagne audiovisuelle officielle en vue de la consultation sur l'accession de la **Nouvelle-Calédonie**
- Arrêté du 29 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 9 mars 2020 portant répartition de certains quotas de pêche accordés à la France pour l'année 2020
- Décision n° 2020-487 du 15 juillet 2020 modifiant la décision n° 2015-317 du 28 juillet 2015 autorisant la société Tahiti Nui Télévision à utiliser une ressource radioélectrique pour l'édition d'un service de télévision privé généraliste à vocation sociale, culturelle et éducative dénommé TNTV diffusé en clair par voie hertzienne terrestre en mode numérique en **Polynésie française**

## JO du 02.08.2020

- Arrêté du 15 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 7 juillet 2016 relatif à l'exploitation de services de transport aérien par la société French bee (Paris-Vancouver jusqu'au 24/10/2020)
- Décret n° 2020-957 du 31 juillet 2020 fixant les modalités d'élection du maire associé à la présidence du comité des finances locales de la **Polynésie française** et actualisant les conditions de fonctionnement du comité des finances locales

- Arrêté du 31 juillet 2020 portant nomination dans l'emploi de directeur adjoint de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de **La Réunion** : M. Richard KESSORI, pour une durée de cinq ans.

Cette Lettre N°395 est la dernière publiée avant les vacances. Nous reprendrons, sauf circonstances exceptionnelles, sa publication le **lundi 7 septembre**. D'ici là, toute l'équipe de la FEDOM vous souhaite d'excellentes vacances.